



Montréal, le 28 janvier 2019

À qui de droit,

Dans le but de continuer la modernisation du traitement des manifestes à la salle des comptoirs de Montréal, nous avons mis en place, une nouvelle technique de traitement. À partir du 4 février 2019 vous pourrez soumettre certaines demandes de traitement de manifestes par courriel. Pour avoir plus de détails, merci d'envoyer un courriel, avec comme titre « INSTRUCTION », à l'adresse suivante :

CBSA.Manifest-395-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca

Nous vous prions de bien vouloir informer les employés et partenaires (courtiers, transitaire, entreposeurs...) que vous représentez de ce changement.

Merci de votre collaboration

**Salle des comptoirs de l'ASFC à Montréal – Montreal CBSA Long Room
400 Place d'Youville, 1^{er} étage/1st floor
Montréal (Québec) H2Y2C2**

(514) 350-6147 ou (514) 350-6148



Montreal, January 28th 2019

To whom it may concern,

In an attempt to continue modernizing the manifest processes in use at the Montreal Long Room, a new procedure has been implemented. Effective February 4th 2019, you will be able to submit certain type of manifest requests by email. In order to get more details please send an email with the title INSTRUCTIONS to the following address:

CBSA.Manifest-395-Manifeste.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca

We ask that you please inform the employees and stakeholders (brokers, freight forwarder, warehouse operators...) that you represent of this change.

Thank you for your collaboration.

**Salle des comptoirs de l'ASFC à Montréal – Montreal CBSA Long Room
400 Place d'Youville, 1^{er} étage/1st floor
Montréal (Québec) H2Y2C2**

(514) 350-6147 ou (514) 350-6148